

Centre météorologique de Bourges

13 rue Charles Durand 18000 BOURGES

> DREAL CENTRE VAL-DE-LOIRE Service de l'Environnement Industriel et des Risques

> > Bourges, le lundi 15 juin 2020

Nos références : D20 / 73

AVIS SUR DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Référence de la demande :

AEU_45_2020_141_AUXY_Parc éolien du Bois Régnier

SAS Parc éolien du Bois Régnier Parc éolien du Bois Régnier Commune d'Auxy (45)

L'installation éolienne objet de la demande référencée ci-dessus se situe à une distance de 81 kilomètres du radar météorologique de Trappes.

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux de la Météorologie Chef du Centre Météorologique de Bourges

Philippe BOISSEL